



VOUS AIMEZ LE FESTIVAL ? IL A BESOIN DE VOUS!

Composée uniquement de bénévoles, l'Association organisatrice ne comprend aucune structure administrative et consacre donc la quasi-totalité de son budget à la qualité artistique et à la promotion. Notre raison d'être est d'organiser des spectacles de niveau international en milieu rural. Afin de continuer à vous présenter un programme de grande qualité et de poursuivre notre développement, nous proposons aux particuliers et aux entreprises qui le souhaitent de soutenir le festival.

Non seulement il s'agit d'un geste important pour assurer l'avenir de notre manifestation, mais c'est également une démarche citoyenne encouragée par le législateur avec une réduction d'impôt.

Le festival est éligible aux dons dans le cadre des articles 200 et 238bis du Code général des impôts. Un reçu fiscal vous sera délivré.

- POUR LES PARTICULIERS, la déduction d'impôts est de 66% des sommes versées dans la limite des 20% du revenu imposable. Ainsi, pour un don de 100€ au festival, le coût pour le donateur est de 34€ après déduction fiscale. Pour un don de 500€, le coût pour le donateur est de 170€.
- POUR LES ENTREPRISES, la déduction est de 60% des sommes versées dans la limite des 0,5% du chiffre d'affaires.

Pour tout renseignement, nous contacter à l'adresse suivante :

Association Musique et Nature, 361 rue Henri Bouvier 73630 Le Châtelard. Tél: 06 09 58 69 28. musiqueetnature@gmail.com

SOUTENEZ-NOUS

lom Prénom	
ou Raison sociale	
Adresse postale	
E-mail	
Téléphone (facultatif)	
Soutient le Festival Musique et Nature en Bauges en effectuant un don (mécénat) de	€.

Date et signature :

Pour le réalement, vous pouvez :

- nous adresser un chèque à l'ordre de « Festival Musique et Nature en Bauges »
- ou obtenir nos coordonnées bancaires qui vous seront transmises par mail : musiqueetnature@gmail.com

À renvoyer à : Association Musique et Nature - 361 rue Henri Bouvier - 73630 Le Châtelard